



VIDE TES PLACARDS

SALLE DES FÊTES DE CHEVILLY
DIMANCHE 16 NOVEMBRE



VIDE TES PLACARDS

SALLE DES FÊTES DE CHEVILLY
DIMANCHE 16 NOVEMBRE



QUELQUES POINTS IMPORTANTS

Les exposants sont attendus pour l'installation à 8h00.

Possibilité de venir devant la salle avec votre véhicule le temps de décharger puis il faudra vous garer sur le parking du parc.

Un café ou thé vous sera offert, réfrigérateur et micro onde sur place pour ceux qui souhaitent emmener leur repas. Le rangement se fera à partir de 18h.

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION

BOISSONS CHAUDES
EAU ET SODA
HOT-DOG
GATEAUX

REGLEMENT

- Il est demandé de ne pas encombrer les allées pour les visiteurs
- Les exposants devront laisser leur emplacement propre et débarrasser de tous déchets.
- L'association se décharge de toute responsabilité en cas de pertes, vols, incidents ou accidents qui pourraient survenir lors de la manifestation

FORMULAIRE D'INSCRIPTION*

2 emplacements maximum par personne, soit 4 mètres linéaires au total.

☐ EMPLACEMENT DE 2M AVEC LOCATION DE TABLE (2MX0.8CM)
maximum 1 table par réservation

☐ 6€ - adhérent ☐ 7€ - non adhérent

☐ EEMPLACEMENT LIBRE DE 2M
possibilité d'emmener votre table et/ou vos portants

☐ 5€ - adhérent ☐ 6€ - non adhérent ☐ indiquer la quantité (max. 2)

NOM : PRÉNOM :

N° DE TEL : EMAIL :

MONTANT TOTAL DU RÉGLEMENT :

Je soussigné M/Mme reconnait avoir pris connaissance et accepte dans son intégralité le règlement. Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant et de ne vendre que des objets dit de "seconde main".

signature

QUELQUES POINTS IMPORTANTS

Les exposants sont attendus pour l'installation à 8h00.

Possibilité de venir devant la salle avec votre véhicule le temps de décharger puis il faudra vous garer sur le parking du parc.

Un café ou thé vous sera offert, réfrigérateur et micro onde sur place pour ceux qui souhaitent emmener leur repas. Le rangement se fera à partir de 18h.

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION

BOISSONS CHAUDES
EAU ET SODA
HOT-DOG
GATEAUX

REGLEMENT

- Il est demandé de ne pas encombrer les allées pour les visiteurs
- Les exposants devront laisser leur emplacement propre et débarrasser de tous déchets.
- L'association se décharge de toute responsabilité en cas de pertes, vols, incidents ou accidents qui pourraient survenir lors de la manifestation

FORMULAIRE D'INSCRIPTION*

2 emplacements maximum par personne, soit 4 mètres linéaires au total.

☐ EMPLACEMENT DE 2M AVEC LOCATION DE TABLE (2MX0.8CM)
maximum 1 table par réservation

☐ 6€ - adhérent ☐ 7€ - non adhérent

☐ EEMPLACEMENT LIBRE DE 2M
possibilité d'emmener votre table et/ou vos portants

☐ 5€ - adhérent ☐ 6€ - non adhérent ☐ indiquer la quantité (max. 2)

NOM : PRÉNOM :

N° DE TEL : EMAIL :

MONTANT TOTAL DU RÉGLEMENT :

Je soussigné M/Mme reconnait avoir pris connaissance et accepte dans son intégralité le règlement. Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant et de ne vendre que des objets dit de "seconde main".

signature

A DÉPOSER DANS LA
BOITE AUX LETTRES DE
L'ASSOCIATION AVEC
VOTRE RÉGLEMENT PAR
CHÈQUE, À L'ORDRE DE
BATE.

CLOTURE DES
INSCRIPTIONS LE
7 NOVEMBRE
À 00H



inscription
en ligne sur
Helloasso

A DÉPOSER DANS LA
BOITE AUX LETTRES DE
L'ASSOCIATION AVEC
VOTRE RÉGLEMENT PAR
CHÈQUE, À L'ORDRE DE
BATE.

CLOTURE DES
INSCRIPTIONS LE
7 NOVEMBRE
À 00H



inscription
en ligne sur
Helloasso